



REPUBLIQUE DU NIGER

.....

MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE



## Improving Economic and Social Impact of Rural Electrification (IMPROVES-RE)

*Amélioration de l'impact social et économique de l'électrification rurale*

*BURKINA FASO, CAMEROUN, MALI et NIGER*

### RAPPORT DE MISSION

Du 11 Mars 2006 au 05 Avril 2006

ENQUETES SOCIOECONOMIQUES  
APPROFONDIES DANS LA ZONE PILOTE  
DEPARTEMENTS DE KEITA ET ABALAK



Coordination européenne  
Innovation Energie Développement (IED)  
2, chemin de la chaudière  
69340 Francheville – France  
Tél. +33 4 72 59 13 20, Fax : +33 4 72 59 13 39  
[ied@ied-sa.fr](mailto:ied@ied-sa.fr)  
[www.ied-sa.fr](http://www.ied-sa.fr)  
Coordination européenne

# **ANNEXES**

# SOMMAIRE

<b>I. INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>II. ORGANISATION DE LA MISSION.....</b>	<b>2</b>
2.1. CHOIX DES LOCALITES.....	2
2.2. FICHES D'ENQUETES.....	2
2.3. PREPARATION DE L'EQUIPE.....	2
<b>III. DEROULEMENT DE LA MISSION.....</b>	<b>3</b>
3.1. DEMARCHE ADOPTEE.....	3
3.1.1. <i>Fiche localités</i> .....	3
3.1.2. <i>Fiche services sociaux</i> .....	3
3.1.3. <i>Fiche ménages</i> .....	4
<b>3.2. SYNTHESE DES INFORMATIONS COLLECTEES.....</b>	<b>4</b>
3.2.1. LES INFRASTRUCTURES RECENSEES.....	4
3.2.3. LES EQUIPEMENTS RECENSES.....	6
3.2.4. ORGANISATION SOCIALE ET TRADITIONNELLE.....	7
3.2.5. ONGS, PROJETS ET PROGRAMMES EN EXECUTION DANS LA ZONE PILOTE.....	7
<b>IV. DIFFICULTES RENCONTREES.....</b>	<b>8</b>
4.1. RETENTION DES INFORMATIONS.....	8
4.2. DIFFICULTE D'ACCES A CERTAINS VILLAGES.....	8
<b>V DOLEANCES DES POPULATIONS RENCONTREES.....</b>	<b>8</b>
5.1 PROBLEME D'EAU.....	8
5.2 INSUFFISANCE D'ENERGIES ELECTRIQUES.....	8
5.3 NON ACCES A L'ELECTRICITE DES SERVICES SOCIAUX.....	9
<b>VI. OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>9</b>
6.1. A PROPOS DE L'ECHANTILLONNAGE.....	9
6.2 A L'ENDROIT DE LA NIGELEC.....	10
6.3. A L'ENDROIT DE L'ETAT.....	10
6.4. AUX DETENTEURS D'INFORMATIONS.....	10

## **I. INTRODUCTION**

Le projet amélioration de l'impact social et économique de l'électrification rurale dénommé IMPROVES – RE, est cofinancé par le programme COOPENER de la commission Européenne, il concerne quatre pays d'Afrique à savoir : Burkina Faso, Cameroun, Mali et Niger.

Le plan de mise en œuvre du projet prévoit en son groupe d'activité (GA3) le choix d'une zone pilote dans chacun de ces pays par les partenaires institutionnels du projet. Ceci pour réaliser des plans locaux d'électrification et identifier d'autres projets potentiels.

C'est dans ce cadre, au Niger l'équipe du Cabinet CEH-SIDI en collaboration avec le représentant du Ministère des mines et de l'énergie a effectué une mission de terrain dans la zone pilote choisie sous la conduite de l'expert électricien planificateur du Cabinet.

Cette zone se trouve dans la région de Tahoua, elle regroupe les départements de KEITA et d'ABALAK dont les chefs lieux sont respectivement situés à une distance de 72 km et 130 km de la communauté urbaine de Tahoua.

La zone pilote a une population d'environ 340.838 habitants réparties dans 327 localités dont 318 non électrifiées.

L'objet de la mission est de diligenter des enquêtes socioéconomiques approfondies surtout les secteurs dans la zone.

## **II. ORGANISATION DE LA MISSION**

La mission a été préparée en concertation avec tous les partenaires à savoir le Ministère des Mines et de l'Energie (Ministère de tutelle), le consortium Européen et le Cabinet CEH-SIDI notamment sur le choix de la zone pilote.

### **2.1. CHOIX DES LOCALITES**

Sur la base d'un échantillonnage proposé par le bureau d'études Français Innovation Energie Développement (IED) membre du consortium Européen ; Trente-neuf (39) localités ont été retenues pour les enquêtes approfondies dont vingt-cinq ( 25) dans le département de Keita et quatorze (14) dans celui d'Abalak.

(La liste des localités ainsi que les enquêtes menées sont en annexe)

### **2.2. FICHES D'ENQUETES**

Quatre (4) types de fiches d'enquêtes ont été élaborées à savoir :

- Une fiche des localités
- Une fiche des services sociaux
- Une fiche des ménages non raccordés
- Une fiche des ménages raccordés

Ci-jointes en annexe ces différentes fiches.

### **2.3. PREPARATION DE L'EQUIPE**

Un travail préalable a été effectué au siège du Cabinet CEH-SIDI à Niamey par l'équipe ; qui est de tester l'ensemble des questionnaires contenu dans les différentes fiches, la formation des enquêteurs et la préparation du planning de la mission pour une durée d'une semaine.

### **III. DEROULEMENT DE LA MISSION**

La mission s'est déroulée au niveau des trente-neuf (39) localités retenues selon le chronogramme ci-joint en annexe.

Elle a duré vingt et cinq ( 25) jours, du 11 mars au 05 avril 2006

#### **3.1. DEMARCHE ADOPTEE**

Au niveau de chaque localité, l'équipe se rend d'abord directement chez les autorités administratives et coutumières pour leurs expliquer les objectifs assignés à la mission.

La démarche adoptée pour la collecte des informations en ce qui concerne chaque fiche est la suivante :

##### **3.1.1. Fiche localités**

Dans les trente neuf localités visitées, un entretien direct avec le Chef du village, le Chef de canton , le Chef de groupement ou le maire a permis de remplir les questionnaires concernant les localités dont les principaux axes sont :

- Localisation du village (préciser le nom du village, la commune, le département et la région).
- L'accessibilité et la polarité du village (décrire les voix d'accès et le rythme des dessertes dans ce village en transport en commun.)
- L'existence d'une gare routière d'un marché en précisant le jour du marché.
- Les distances et les produits agropastoraux échangés avec les autres localités.
- Recensement complet de toutes les infrastructures : scolaires, sanitaires, hydrauliques existant dans la localité.
- Les activités socioéconomiques dans la localité.
- L'identification des groupements associatif ou communautaire existant.
- Recensement des équipements de pré-électrification ou d'électrification.
- Ravitaillement de la localité en combustible.
- Description du logement et du parcellaire.
- Autres informations socioculturelles.

##### **3.1.2. Fiche services sociaux**

Aussi dans les 39 localités ; des visites guidées à tous les services sociaux ont permis d'acquérir des informations sur leurs fonctionnements, leurs besoin en électricité, les villages qui les fréquentent en dehors de la localité dans laquelle ils se trouvent. Ces services sont en général :

- Les formations sanitaires (case de santé, CSI, HD)
- Les établissements scolaires (école primaires, CEG, lycée institut supérieur).
- Les stations de pompes d'eau (mini AEP, AEP)
- Les moulins à grains
- Autres activités professionnelles (réparateur radio, les vidéos, les petites entreprises artisanales etc.).

- Les activités professionnelles en prévision.

### **3.1.3. Fiche ménages**

Vingt-sept localités ont fait l'objet d'enquêtes dans les ménages ceci pour connaître les éléments suivants :

- Description du bâti (matériel de mur, des toitures, des sols, et le standing des maisons, ainsi que leur nombre dans les ménages) .
- Composition du ménage (le nombre d'hommes, de femmes, des enfants, des gagnants d'argent ; et l'activité exercée).
- L'activité sur place requérant l'électricité.
- Le mode d'éclairage (le nombre de toutes les sortes de lampes ainsi que les combustibles utilisés).
- Les lampes torches, les postes radios, les télévisions etc....
- Une estimation sur les dépenses de ménages (achats pétrole et piles).
- Le mode de cuisine, de repassage, achats de glace.
- Source d'approvisionnement en eau (puits, bornes fontaines, forages etc....)
- Les moyens de transport utilisés (charrettes, bicyclettes, cyclomoteurs etc.)
- Le cheptel en nombre (volaille, caprin, bovin, azin, came lin etc.)

Dans les ménages qui sont électrifiés, tous les équipements électriques existant ont été recensés ; leurs modes et fréquences d'utilisations. Ces équipements sont: (les lampes électriques, les postes radios, les télévisions, les vidéos, le fer à repasser, les réfrigérateurs etc.

## **3.2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS COLLECTÉES**

L'échantillonnage comprend 39 localités dont 2 chefs lieux de département, en même temps chefs lieux de communes urbaines, 6 chefs lieux de communes rurales, et 31 villages administratifs.

La répartition par département est la suivante : 25 localités dans le département de Keita et 14 dans celui d'Abalone.

Dans les 39 localités, 12 étant considérées comme pôles ont fait l'objet seulement des enquêtes sur la localité et les services sociaux ; Les autres au nombre de 27 ont eu en plus de celles-ci des enquêtes dans les ménages soit au total 525 ménages enquêtés.

La synthèse des informations collectées est consignée dans les tableaux suivants

### **3.2.1. LES INFRASTRUCTURES RECENSEES**

Ce tableau décrit l'accessibilité et la polarité des localités ; Il donne également les activités socioéconomiques, les infrastructures recensées (les écoles, les puits, les formations sanitaires etc. ), l'économie locale etc.

Pour les détails et autres informations complémentaires voir en annexe

**Les tableaux I1 et I2 des infrastructures recensées.**

Items	Synthèses
Infrastructures électriques	Sur les 39 localités, 6 sont électrifiées dont 4 sur le réseau hydraulique, et 2 avec des centrales thermiques isolées.
Equipements de pré-électrification	Il été dénombré: 696 motos pompes, 108 amplificateurs, 213 groupes électrogènes, 230 vidéos, 45 points de recharges batteries et 66 moulins à grains.
Infrastructures de santé	Il a été recensé : 8 cases de santés, 10 centres de santé intégrée type1, 3 centres de santé intégrés type2 et 2 hôpitaux de district.
Infrastructures éducatives	50 écoles primaires, 10 CEG, 1 CES et 26 structures d’alphabétisation ont été comptés.
Infrastructures hydrauliques	Il a été inventorié : 74 puits cimentés, 62 puits traditionnels, 16 forages, 8 mini AEP et 4 AEP dans les 39 localités.
Activités pratiquées	Les activités pratiquées par les populations visitées sont: l’agriculture, l’élevage, le maraîchage, l’artisanat et l’exode vers les pays côtiers.
Accessibilité des localités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les 25 localités du département de Keita sont sur des pistes latéritiques pratiquement inaccessibles en période de pluie.</li> <li>- Dans les 14 localités du département Abalone, 7 sont sur une route goudronnée ( RN2) et les 7 autres sont des pistes latéritiques accessibles même en période de pluie.</li> </ul>
Economie locale	Dans les localités visitées l’équipe à recensé : 21marchés, 2383 ventes à emporter, 640 boutiques et 3 établissements d’épargnes
Lieux de cultes	Il a été recensé 287 mosquées et aucune église dans les 39 localités visitées.

### 3.2.2 localités et produits échangés

Ce tableau résume les produits échangés d’une localité avec les localités voisines ainsi que le rythme de desserte en transport en commun.

Pour les détails et autres informations complémentaires voir en annexe

**Le tableau11.** Localités et produits échangés.

Items	Synthèses
Produits échangés	Les produits échangés entre les différentes localités sont en général : les produits vivriers, les produits de boutiques et les animaux et sous produits.
Rythme de desserte	Entre deux localités situées sur le même tronçon la desserte en transport en commun et de chaque jour, mais dans la majorité des cas les échanges se font seulement les jours de marchés (une fois par semaine)

### 3.2.3. LES EQUIPEMENTS RECENSES

Ce tableau donne la description du bâti, la composition du ménage, le mode d'éclairage, les équipements audiovisuels, les autres équipements, le cheptel en nombre, le mode de transport, l'approvisionnement en eau, le mode de repassage etc.

Pour les détails et autres informations complémentaires voir en annexe **les tableaux III<sub>1</sub> ; III<sub>2</sub> ; et III 3. des équipements recensés**

Items	Synthèses
Description du bâti	Dans la plus part des cas : les matériaux des murs sont en banco, ceux du sol c'est la terre, ceux de la toiture sont le bois et le banco. Les maisons sont de tailles moyennes et il a été recensé un minimum d'une maison par ménage, un maximum de 7 et une moyenne de 2 maisons par ménage.
Composition du ménage	Les ménages sont composés d'hommes, des femmes et des enfants. Le minimum de personnes par ménage est 2, le maximum recensé étant 64 et la moyenne est environ 3 personnes par ménage.  Le nombre de gagnant d'argent par ménage est au minimum 1 personne, au maximum 7 personnes et en moyenne 1 personne.
Date d'occupation	Dans la plus part des cas, les habitants occupent des maisons héritées ; les dates d'occupations varient de un an à 80 ans
Le mode d'éclairage	Il a été inventorié : 1024 lampes à pétrole, 1016 lampes torches , 48 lampes à incandescences et 36 lampes fluorescentes.
Dépenses des ménages (achat piles et pétrole)	Elles varient selon les localités, il a été noté qu'elles se situent entre un minimum de 640F par mois et un maximum de 56400 F. Pendant que les factures d'électricités varient entre 1171F et 15105 F.
Le mode de repassage et de cuisson	Les habitants des populations visitées utilisent le fer en charbon pour leur repassage et le bois pour la cuisine.

Le cheptel en nombre	Il a été dénombré 3548 volailles, 755 bovins, 4266 caprins, 705 azin-equins, et 175 camelins.
Le moyen de transport	154 charrettes, 44 bicyclettes, 4 cyclomoteurs, 20 motos et 3 autos ont été recensés.
L'approvisionnement en eau	Parmi les 39 localités ; dans 12 la population s'approvisionne à partir des bornes fontaines, et dans les autres au nombre 27 la population consomme des eaux de puits ou forages

### 3.2.4. ORGANISATION SOCIALE ET TRADITIONNELLE

Ce tableau résume le type de chefferie traditionnelle, les noms et les fonctions des retraités vivant dans les localités. Il donne également les noms des personnalités influentes ces localités.

Pour les détails et autres informations complémentaires voir en annexe **les tableaux IV.** Organisation et chefferie traditionnelle.

Items	Synthèses
Type de chefferie traditionnelle	42 chefs de villages, 5 chefs de groupements , 2 chefs de canton et 2 chefs de tribus ont été recensés.
Personnes influentes	Il a été dénombré dans les 39 localités visitées, 32 personnes influentes
Retraités vivant dans les localités	A l'exception des villes Abalone et de Keita, il a été compté 25 retraités vivants dans les localités visitées.

### 3.2.5. ONGS, PROJETS ET PROGRAMMES EN EXECUTION DANS LA ZONE PILOTE

Ce tableau donne la liste non exhaustive de toutes les Ongs, les Projets, et les Programmes de développement en exécution dans la zone.

Pour les détails et autres informations complémentaires voir en annexe **le tableaux. V.** des ongs, Projets et Programmes en exécution dans la zone pilote.

Items	Synthèses
ONGs	4 ONGs internationnelles, et 3 locales en activité dans les 39 localités visitées ont été recensé.
Projets de développement	10 projets de développement sont actuellement en exécution dans la zone.
Programmes nationaux	7 programmes nationaux en exécution dans les 39 localités visitées ont été compté .

#### **IV. DIFFICULTES RENCONTREES**

L'implication effective du Ministère de tutelle dans le déroulement de la mission a fait que certaines difficultés majeures n'ont pas été rencontrées ; ce pendant les petites difficultés rencontrées par l'équipe, sont énumérées ci-après :

##### **4.1. RETENTION DES INFORMATIONS**

Certaines populations sont très réticentes car beaucoup des projets similaires dans le cadre de l'hydraulique villageoise n'ont pas honorés leurs promesses après leurs passages. C'est le cas du village de Balbouche situé dans le département de Keita, où un chef de ménage a empêché l'équipe d'accéder dans sa concession.

##### **4.2. DIFFICULTE D'ACCES A CERTAINS VILLAGES**

La zone pilote est très accidentée par la présence des Koris et des chaînes de collines, ce qui rend difficile l'accès à certains villages. C'est le cas de la localité de Ala dans le département de Keita qui est entourée de chaîne de collines, dont pour accéder avec un véhicule il a fallu que l'équipe fasse plusieurs contours.

Les mêmes difficultés, malgré l'état neuf du véhicule tout terrain de la mission, se sont produites lorsque l'équipe voulait se rendre au village de Insafari dont le trajet est l'axe : Tamaské – Bourdi – Insafari. Ce village est aussi entouré des collines et dunes sable traversées avec l'apparition des grappes d'érosions profondes qui donnent naissance à des formations des Koris.

#### **V DOLEANCES DES POPULATIONS RENCONTREES**

En dehors de leurs attentes impatientes pour l'électrification de leurs localités respectives, les populations ont profités de l'entretien avec l'équipe du terrain pour exposer des problèmes qui les préoccupent. Ces problèmes sont énumérés ci-dessous :

##### **5.1 PROBLEME D'EAU**

Plusieurs localités connaissent un problème d'eau aigu dus au tarissement des puits existants, et ou au manque d'autres infrastructures hydrauliques.

Ces sont les cas de : Darey, Keitabaoua, Balbouche, Ebague, Intchimia et Toudoun- Gobirawa. Dans ce dernier village, la présidente de l'association des femmes a présenté à l'équipe du terrain sa nièce qui a accouché au puits lorsqu'elle est partie à la recherche de l'eau depuis 6h pour revenir vers 19 h.

##### **5.2 INSUFFISANCE D'ENERGIES ELECTRIQUES.**

Malgré l'électrification de certaines localités (Abalak, Barzanga, Ibohamane, Keita, Tabalak, et Tamaské), la plus part des quartiers de ces villes ne sont pas couverts.

**Si à Keita** la couverture peut être sur-évaluer à 50 % de la localité, il n'en est pas de même dans les autres localités où elle de l'ordre de 25 % ou moins.

**A Ibohamane**, l'unique poste de distribution installé (transformateur) est presque saturé ; car dans les 50 points de livraisons installés (compteurs) chacun dessert en moyenne 9 ménages. Les branchements se font en dehors de toutes normes ; mettant les usagers dans un risque total. Aucune représentation Nigelec dans la localité, l'agent du NIGELEC se rend uniquement à la fin du mois pour le recouvrement des factures et non au suivi et à la sécurité des installations électriques.

**A Tamaské**, les deux postes sont déjà saturés ; aucune représentation Nigelec ; la livraison sera bientôt surchargée et perturbée si Nigelec ne prend pas les précautions dans l'immédiat.

**A Abalak**, les coupures sont fréquentes tous les jours, les deux groupes diesel installés par Nigelec ne fonctionnant pas simultanément n'arrivent pas à couvrir les besoins de la localité ; alors que chaque jour qui passe des nouveaux clients candidats aux branchements font la queue à la représentation Nigelec.

**A Barzanga** l'installation n'a que deux mois à l'arrivée de l'équipe, 50 points de livraisons ont été installés qui alimentent chacun en moyenne sept (7) ménages.

### **5.3 NON ACCES A L'ELECTRICITE DES SERVICES SOCIAUX**

En dépit de l'électrification des localités citées ci-haut, les services sociaux existants dans ces villes ne bénéficient pas de l'électricité en effet :

- A Keita : les inspections primaire et secondaire, le CES créé depuis 1976 et (malgré les trois correspondances adressées à la DAAF du MESS/RT par le proviseur de cet établissement) , ne sont pas électrifiés ; mais utilisent les branchements privés de leurs principaux responsables .
- A Abalak : dans la maternité de référence construite à grand frais, les accouchements nocturnes se font avec des lampes torches et lampes à pétrole, alors que l'institution devrait être apte à recevoir même les interventions chirurgicales liées à l'accouchement les plus complexes. Un groupe électrogène qui devait alimenter la maternité, gise au sol à la merci des termites par manque de pourvoyeur de fuel pour son utilisation.

L'hôpital de district profite d'un branchement illégal à partir du compteur de la préfecture et est soumis à des coupures intempestives, dues aux surcharges.

Le CEG et même la mairie végètent dans l'obscurité.

- A Tamaské aussi, les accouchements nocturnes dans la maternité se font avec des lampes torches et à pétrole, les transports des patientes se font à dos d'ânes ou très rarement sur des charrettes. Les femmes de cette localité souhaitent l'électrification sans délai de leur formation sanitaire et sa dotation en équipement roulant (ambulance). La tannerie moderne construite dans la localité par la coopération luxembourgeoise et l'abattoir fonctionnent de façon artisanale et souhaite une modernisation avec des équipements électriques. Le CEG tout comme celui de Ibohamane ne sont pas électrifiés.

## **VI. OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS**

Pour pallier à certaines des difficultés ci-dessus évoquées, l'équipe formule les recommandations suivantes :

### **6.1. A PROPOS DE L'ECHANTILLONNAGE**

L'échantillonnage tel que proposé par l'IED n'est pas assez représentatif, car beaucoup de gros villages qui peuvent être considérés comme pôles de développement compte tenue de leurs importances démographiques ou économiques dans la zone pilote n'ont pas été retenus, tels que : Doudoubaye, Sabon Guida ,Tamaya, Mayata , Tofaminir , Taritarkan , Kéhéhé etc. L'implication des structures régionales ou même locales est nécessaire dans le but de s'assurer d'une meilleure couverture.

## **6.2 A L'ENDROIT DE LA NIGELEC**

A l'image de la société d'exploitation des eaux du Niger (SEEN) , partout où elle existe , la Nigelec doit avoir un minimum de personnel installé dans la localité pour non seulement l'établissement et le recouvrement des factures mais aussi pour la prise en charge immédiate et à tout moment des problèmes d'électricité.

Le secteur Nigelec Keita par exemple qui dispose seulement de cinq (5) agents dont un chef secteur, un électricien, un comptable (qui va bientôt à la retraite ) et deux gardiens ne peut pas à lui seul prendre en charge efficacement tous les problèmes électriques de Keita, Ibohamane , Laba , Tamaské, Barzanga et bientôt les localités qui sont dans la programmation 2006.

Pour solutionner les problèmes de coupures d'Abalak, en vue de satisfaire les clients de la localité, la Nigelec doit immédiatement veiller au couplage des deux groupes installés en attendant l'interconnexion au réseau national Niger centre Est qui est encore la solution la plus idéale.

Dans le souci d'éviter les surcharges des lignes, la Nigelec doit prévoir le maximum de postes de distributions et aussi placer le maximum des points de livraisons dans une localité.

Elle doit dans l'immédiat installer au minimum deux postes de distributions à Tamaské ,et un poste à Ibohamane. Elle doit également passer à un recrutement du personnel en quantité et en qualité , pour assurer un service régulier et efficace à ses abonnés.

## **6.3. A L'ENDROIT DE L'ETAT**

Dans le but d'accélérer l'électrification des localités du Niger, et surtout réussir la couverture de tous les services sociaux en énergie électrique ( les écoles , les formations sanitaires , les abattoirs etc. ); pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) , l'état du Niger, doit s'inspirer des résultats de cette étude ; et aller au delà de la zone pilote ; vulgariser les résultats à l'échelle du pays . L'activité GA4 qui consiste en une mobilisation forte des tous les acteurs peut servir du point de départ où l'état du Niger va expressément demander à tous ces partenaires au développement (ONGs, Projets etc.); qu'ils doivent dorénavant intégrer la dimension accès à l'énergie notamment l'électrification rurale dans leurs programmes d'interventions au Niger.

La construction, le suivi régulier et l'entretien de toutes les infrastructures (hydrauliques, sanitaires, scolaires); leurs modernisation et équipement en matériels sophistiqués doivent encore rester comme des missions élémentaires de l'état.

## **6.4. AUX DETENEURS D'INFORMATIONS**

La réussite de toute procédure de planification exige la disposition des données de bases fiables ; or dans toutes les statistiques d'électrification rurale au Niger, la localité de Guidan-Fako (département de Keita ) était électrifiée depuis 2004 soit une population couverte de 913 habitants. Dans la réalité jusqu'au 18 mars 2006 date de notre passage ce village n'est pas électrifié.

D'autre par ; le fait de considérer que si une localité de N habitants est électrifiée alors les N personnes sont couvertes est supposition non fondée. Car , en prenant l'exemple de Tamaské, électrifié depuis 2004, aucun service public ne bénéficie du courant électrique ; la couverture de la ville peut être évaluée comme suit :

--Nombre de compteurs placés : 100

--Nombre de ménages servis :  $7 \times 100 = 700$  (7 nombre moyen de ménages couverts par un compteur ).

--Nombre de personnes couvertes :  $700 \times 7 = 4900$  (7 nombre moyen de personnes par ménage )

Or selon les résultats d'un recensement local organisé en 2005, Tamaské et ses environs couvrent 70000 habitants. Soit une variation relative :  $(70000 - 4900) / 70000 = 93 \%$  entre la population réellement couverte et la population résidente.

## **ANNEXES**

Annexe 1 : liste des personnes rencontrées.

Annexe 2 : Composition de l'équipe.

Annexe 3 : Liste des localités concernées.

Annexe 4 : Chronogramme de la mission.

Annexe 5 : Carte actualisée de la zone pilote.

Annexe6 : Fiche localités.

Annexe7 : Fiche ménages raccordés.

Annexe 8 : Fiche ménages non raccordés.

Annexe 9 : Fiche services sociaux.

Annexe10 : Fiche moulin.

Annexe 11 : Fiche activité professionnelle autre que le moulin.

Annexe 12 : Fiche activité professionnelle en prévision.

Annexe 13 Les différents tableaux.

## **Annexe 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

Tout le long de la mission, les personnes et les personnalités suivantes ont été rencontrées :

- Le ministre des mines et de l'énergie (en mission dans la zone).
- Le responsable de la cellule électrification rurale au ministère des mines et de l'énergie (en mission dans la zone).
- Tous les chefs des villages et ou leurs représentants.
- Les chefs des groupements de : Akoubounou, Abalak, Azzey, Garhanga et Tamaya.
- Le chef de canton de Tamaské.
- Les maires de : Garhanga, Tamaské, Tabalak, et Tamaya.
- Les adjoints aux maires de Keita et Abalak.
- Les préfets de Keita et Abalak.
- Les SGs des préfectures d'Abalak et Keita.
- Le SGA du gouvernement de Tahoua.
- Les responsables Nigelec Keita, Tabalak, Abalak et Tahoua.
- Les responsables SEEN Keita, Abalak , Tamaské , Ibohamane.
- Les responsables mini-AEP de Goaram, Gadamata, Taritarkan, Tamaya, Akoubounou, et Insafari.
- Le coordonnateur du projet intégré Keita (PIK)
- Les directeurs régionaux d'agriculture, d'élevage, du développement communautaire, de l'hydraulique et de l'environnement de la région de Tahoua.
- Les présidents et ou leurs représentants des associations des jeunes, des femmes, des ONGs locales .
- Les exploitants des moulins, des vidéos et des boutiques dans les localités visitées.
- Les exploitants des périmètres irrigués de Sauna, Tabalak , et Insafari.
- Les exploitants de la tannerie de Tamaské, et des abattoirs de Tamaské, Gadamata, et Insafari.
- Les responsables des formations sanitaires ainsi que ceux des établissements scolaires dans les localités visitées.
- Les retraités vivants dans les localités visitées.

## **Annexe. 2 Composition de l'équipe**

L'équipe est composée des représentants du Cabinet CEH-SIDI et celui du Ministère des Mines et de l'Energie.

- Pour le Cabinet CEH-SIDI :
  - ✓ Mr Malam Issa Rabiou, Ingénieur Electricien Planificateur (Chef de mission)
  - ✓ Mr Abdoulaye Aboubacar, Enquêteur
  - ✓ Mr Hamissou Elhadj Saïdou, Enquêteur
  - ✓ Mr Omar Hassane, Chauffeur
- Pour le Ministère des Mines et de l'Energie :
  - ✓ Mr Cissé Alzouma, Ingénieur Electricien